

1944 / 2024

HISTOIRE ■ La commémoration des 80 ans de l'opération Cadillac aura lieu les 13 et 14 juillet, à Pleaux

« Les cannibales bouffent les esquimaux »

Le 14 juillet 1944 marque la fin des parachutages en France de matériels pour la Résistance. Sur le secteur de Pleaux, 431 "colis" sont récupérés par les maquisards. Cette opération, nommée Cadillac, a eu lieu il y a 80 ans. La commémoration aura lieu samedi 13 et dimanche 14 juillet à Pleaux.

Bruno-Serge Leroy

bruno.leroy@centrefrance.com

« Ici Londres. Veuillez écouter tout d'abord, quelques messages personnels : "Les cannibales bouffent les esquimaux". Je répète : "Les cannibales bouffent les esquimaux". » Ces messages, curieusement codés diffusés depuis la Grande-Bretagne, étaient destinés aux maquisards et, d'une manière générale, aux forces françaises libres. Certains sont plus précis. En juillet 1944, celui-là annonce l'opération Cadillac.

Rendre hommage aux hommes et aux femmes qui se sont battus

« Nous ne le faisons ni pour l'argent ni pour la gloire. Mais pour la mémoire. En hommage à ceux qui se sont battus pour nous. » Ce message, Aurélie Aubignac et Patrick



AOÛT 1944. La deuxième section de la compagnie Bertrand. PHOTO ARCHIVES FAMILIALES AUBIGNAC ET ZUCCA

Monneray vont le répéter à l'envi. Et même s'ils ne cherchent pas la gloire, force est de constater qu'ils sont et seront les chevilles ouvrières de l'hommage qui sera donné le samedi 13 et dimanche 14 juillet, au parachutage qui a eu lieu à Pleaux le 14 juillet 1944.

« Ce projet a démarré il y a un an environ. Il n'est pas politique et il est sans ambition personnelle aucune », insiste Aurélie Aubignac. « Ce n'est pas le premier, mais c'est le plus grand parachutage de matériel. Il y a eu, dans l'opération Cadillac, sept sites

de largage ». En tout, 249 Boeing B17 Flying Fortress (forteresse volante) escortés par 524 chasseurs North American P51 Mustang et Republic P47 Thunderbolt vont participer à cette opération « qui reste un grand succès militaire », précise Patrick Monneray.

Ce sont des milliers de "colis" (3.791), des centaines de tonnes de matériels destinés aux maquisards qui seront ainsi livrés. « Les parachutes tombent par vagues autour de nous, c'est magique. Chaque vague est composée de cen-

taines de parachutes colorés [...]. Il y en avait 431 gisants partout dans la prairie », expliquait le commandant André Decelle (commandant Didier pour le maquis), co-concepteur du barrage de l'Aigle et résistant.

« Cela fait maintenant un an que nous travaillons sur ce projet. Nous sommes une équipe d'une vingtaine de bénévoles, sourit Aurélie Aubignac. Le village sera décoré, les commerçants ont reçu un kit et nous avons souhaité que le spectacle soit le plus immersif possible. »

Le programme est effecti-

vement chargé. Mais le clou de ces journées sera, sans nul doute, la reconstitution d'un largage. « Il se fera avec un Pilatus de l'Aéro 65 (Hautes-Pyrénées). Et il sera accompagné d'un Max-Holste MH-1521 Broussard qui, lui, viendra de Limoges, du club Les Ailes limousines », précise Patrick Monneray. Le Broussard larguera des drapeaux destinés aux écoliers locaux qui ont travaillé sur cet événement. Mais Patrick Monneray insiste : « Nous serons, et c'est ce que nous avons souhai-

té, plus proche d'un devoir de mémoire que d'un meeting aérien. » De fait, l'hommage ne sera pas aussi spectaculaire que le largage original.

À l'exception des repas et buvettes, l'accès à toutes les activités sera gratuit. D'où l'appel au partenariat lancé par Aurélie Aubignac et Patrick Monneray. « Nous sommes labellisés par la préfecture et soutenus par les autorités militaires. Ce que nous voulons, c'est vraiment rendre hommage aux hommes et aux femmes qui se sont battus. Rien de plus, mais rien de moins. » ■

INFO PLUS

Devenir partenaire

Construire un tel projet nécessite des moyens financiers qui restent fragiles. C'est pourquoi les organisateurs lancent un dernier appel à la générosité du public et aux entreprises pour que chacun s'approprie cette journée et participe selon ses moyens à ce projet mémoriel. « Chaque euro collecté contribuera à la réussite de cette journée. Nous sommes proches du but ; aidez-nous à faire de ce projet une réussite collective. »

Une cagnotte en ligne est active sur le site www.leetchi.com ou via le site de l'association : www.pleaux1944operationcadillac.fr. Il est aussi possible d'envoyer un chèque à l'association Artémis, rue Raymond-Mil, 15700 Pleaux ou de faire un virement en demandant les coordonnées bancaires à l'un des membres. ■

José Zucca, 99 ans, est le parrain

Il ne sera pas présent, mais représenté par ses fils Daniel et Alain. Né en 1925 à Saint-Julien-le-Pèlerin, en Corrèze, il travaille à la construction de l'usine de Saint-Geniez-Ô-Merle, en Corrèze, à une vingtaine de kilomètres de Pleaux. Son parcours pendant la guerre est exemplaire.

La région de Pleaux était propice à l'établissement d'un maquis. Des rives escarpées de la vallée de la Maronne, des forêts épaisses et nombreuses. Dès la fin de l'été 1943, Jean-Robert Chavot (dit Patrice) prend contact avec le commandant André Decelle (dit Didier), responsable du groupe de résistance du barrage de l'Aigle.

Le 6 juin 1944, Raymond Soulas (dit Bertrand) commandant une compagnie de 50 hommes recrutés parmi les cadres et les ouvriers du chantier de la Maronne, à Saint-Geniez-Ô-Merle, les rejoignant.



RÉSISTANT. José Zucca en 1943. Il a 18 ans. PHOTO COLLECTION FAMILIALE ZUCCA

José Zucca fait partie de ces ouvriers. Il est tourneur ajusteur diéséliste. Il sera aussi des combats du Lioran, qui se déroulent du 10 au 14 août 1944.

Après la guerre, il se marie à Pleaux avec Mathilde

Pitarch en 1948, et ils ont deux enfants, Daniel né en 1949 et Alain, en 1954. Ils seront présents pendant ces deux journées à la mémoire des résistants et des combattants de ce secteur. ■

LE PROGRAMME

SAMEDI 13 JUILLET

COLLÈGE DE PLEAUX

DE 14 HEURES À 18 HEURES. Expositions d'objets et de documents sur le thème de l'opération Cadillac et de la Seconde guerre mondiale. Avec, dans la cour, la reconstitution d'un camp du maquis, avec des personnels en habits d'époque et des véhicules anciens (proposée par Jadis animations). Montage et exposition d'un avion Blériot XI. Exposition et démonstration de matériels radio d'époque, *La guerre des ondes*.

SALLE POLYVALENTE

18 HEURES. Projection de témoignages sur le parachutage à la salle polyvalente du CCAS.

EN BALADE

20 H 30. Une balade est proposée à la tombée de la nuit, intitulée *Sur les pas des maquisards*. Ce parcours sera accompagné par des bénévoles et des surprises sont prévues sur le parcours. Ce dernier est accessible à tous, car deux versions sont prévues : l'une courte, et l'autre plus longue. Attention, cette balade est gratuite mais les réservations obligatoires au 06.63.93.91.48.

DIMANCHE 14 JUILLET

PLACE POMPIDOU À PLEAUX

9 HEURES. Départ de la place Georges-Pompidou à destination du terrain Serrurier, escorte de véhicules anciens

au son des cloches de l'église Saint-Jean-Baptiste. Transport en bus pour les piétons (gratuit).

10 HEURES. Commémoration à la stèle de Lherm, en présence du Chœur de Paris et de l'ensemble des jeunes du SNU du Cantal, inauguration de panneaux mémoriels, reconstitution d'un parachutage et passage d'un avion Broussard avec largage de drapeaux à destination des enfants.

COLLÈGE DE PLEAUX

11 H 45. Vin d'honneur, suivi d'un repas champêtre.

11 H 30 À 19 HEURES. Expositions d'objets et de documents d'époque, de véhicules anciens et d'un avion Blériot XI. Exposition et démonstration de matériels radio d'époque, *La guerre des ondes*. Salon des écrivains avec dédicaces.

14 HEURES. Projection d'un documentaire Hors la nuit, histoire d'un parachutage en Périgord.

15 HEURES. Conférence d'Aurélie Aubignac : *Regards croisés sur des figures de l'opération Cadillac entre Cantal et Corrèze*.

16 HEURES. Concert des Saint Dolls sisters.

TOUTE LA JOURNÉE. Ateliers pour les adultes et les enfants sur le devoir de mémoire. Baptême en véhicules d'époque. Foodtruck et tombola.

EN VILLE

EN SOIRÉE. Retraite aux flambeaux pour assister au feu d'artifice organisé par la municipalité.